

COUSANCE

L'église sera désormais chauffée au gaz

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont parlé de la chaudière au fioul de l'église, défectueuse. Le matériel, âgé de plus de 60 ans, doit être changé. Après consultation de plusieurs entreprises, les membres du conseil municipal ont décidé d'opter pour le chauffage au gaz. Les travaux, dont le coût est très légèrement supérieur à 20 000 euros seront réalisés durant le mois de novembre par l'entreprise Courvil, qui s'occupe déjà de l'entretien de l'actuelle chaudière défectueuse.



Les paroissiens seront au chaud durant l'hiver. Photo Progrès/
Benjamin GRAPPE